

Commerce spécialité Gestion et mise en valeur de sites touristiques et culturels

RNCP11102 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	334w
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Caen Normandie

<http://www.unicaen.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

La formation répond aux besoins en personnel des professionnels du tourisme et de la culture évoluant dans un contexte international en pleine mutation technologique. Il s'agit de former des cadres intermédiaires (emplois de niveau 2) compétents en gestion et communication, capables d'exploiter les outils multimédia au service de la mercatique.

L'objectif principal est de préparer les étudiants à l'insertion professionnelle vers des profils de poste requérant des aptitudes à la création, à la commercialisation et à la valorisation des patrimoines touristiques et culturels.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Maîtriser les outils fondamentaux de la gestion et savoir les mettre en application
- Connaître le secteur touristique et ses différents acteurs
- Savoir élaborer un projet relatif au développement et à la commercialisation d'un produit touristique ou culturel
- Maîtriser les outils multimédia et les appliquer au marketing touristique

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Organisations publiques, parapubliques, privées ou associatives des secteurs touristiques et culturels

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- chargé de projets de développement touristique dans les collectivités territoriales ;
- responsable de sites touristiques et culturels ;
- animateur-monteur de produits touristiques et culturels ;
- adjoint de direction d'Offices de Tourisme, de Comités Départementaux et Régionaux de Tourisme ;
- assistant marketing, communication, chargés de la promotion et de la commercialisation de produits touristiques ou culturels dans des organisations publiques, parapubliques, privées, associatives.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Enseignants de l'établissement et deux personnalités extérieures représentatives des métiers du Tourisme

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/11102/>